



Soutenu
par



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Charte des valeurs de l'association Préau

- **PRÉAU** vise au bien-être collectif des personnels du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et de leurs familles.
- **PRÉAU** a été créée pour développer et gérer des prestations culturelles, de loisirs, sportives, touristiques, et de vie quotidienne.
- **PRÉAU** s'adresse aux personnels du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques de tous corps, grades et statuts, en activité ou retraités.
- **PRÉAU** étend son offre sur tous les territoires de métropole et d'Outre-mer.
- **PRÉAU** bénéficie à tous les personnels rémunérés par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques quelle que soit leur affectation : services centraux et déconcentrés, écoles, établissements ou opérateurs des ministères.
- Le portail unique **PRÉAU** donne accès aux offres de ses partenaires et fait le lien avec toutes les informations utiles relatives à l'action sociale ministérielle et interministérielle.
- Avec le développement de son offre, **PRÉAU** affirme la complémentarité et l'égale dignité de tous les métiers qui participent aux missions du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- **PRÉAU** se mobilise pour la transmission des valeurs républicaines, laïcité, citoyenneté et lutte contre toutes formes de discrimination.
- **PRÉAU** s'engage pour la protection de la nature et de l'environnement.
- **PRÉAU** est quotidiennement à l'écoute de ses adhérents pour faire évoluer ses services et prestations.